

L'Assemblée générale des Communes forestières aura pour thème : Extension du risque incendie, quels aménagements des territoires ?

Afin de revenir sur l'année 2023 qui fut riche en événements concernant la forêt et le bois, les Communes forestières des Alpes-Maritimes convie élus et personnalités à leur Assemblée générale.

Aujourd'hui, les forêts sont touchées par la crise climatique, affaiblies par les sécheresses et les incendies. En tant que responsable de la sécurité dans les communes et aménageurs des territoires, les élu.e.s ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre les incendies, dans la protection des citoyens et dans la préservation des espaces forestiers !

Cette thématique sera au coeur des échanges lors de la prochaine Assemblée Générale des Communes forestières des Alpes-Maritimes le mardi 28 mai à partir de 14h15.

Plusieurs retours d'expérience de communes du département et de professionnels sont prévus, ainsi que les interventions de :

o - **Frédéric MORTIER**, *Coordinateur de la mission interministérielle Politique de prévention et de lutte contre l'incendie de forêt dans un contexte d'extension et d'intensification du risque dû au changement climatique*, **sur comment faire face à l'intensification du risque incendie, conséquence du changement climatique**

o - **Jean BACCI**, *Sénateur du Var et co-auteur de la loi visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie*, **sur la nécessité d'améliorer la loi pour faciliter l'action des maires.**

La Présidente **Martine Barengo-Ferrier** reviendra sur les événements marquants de l'année 2023 et les ambitions de l'association en 2024. Un verre de l'amitié clôturera la séance.

Retrouvez le programme complet ici :

<https://ofme.org/documents/actualite/202404/Invit-AG-06-V1.pdf>

Les Communes forestières sont au service des élus et des acteurs forestiers. Elles oeuvrent au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local. - Voir le site internet www.communesforestieres-paca.org

Votre contact

Marine OLIVEIRA

Chargée de communication

07 57 08 16 22

marine.oliveira@communesforestieres.org